– DESCRIPTION DE TÂCHES –
DIRECTEUR-TRICE, COMITÉ RSE

Profil recherché:

Le candidat idéal démontre une connaissance avancée des enjeux liés à la responsabilité sociale des entreprises (RSE), et est méticuleux et organisé. Il peut compter sur une expérience éprouvée en gestion de projets.

Ses bonnes connaissances en RSE (et en finance) constituent un atout essentiel. Il est en mesure d'allouer un minimum de deux heures par semaine à son rôle.

Principales tâches à titre de Directeur-trice, Responsabilité sociale des entreprises (RSE):

- ✓ Coordonner les activités du Comité RSE avec l'aide d'autres membres et bénévoles au besoin
- ✓ Effectuer la recherche de nouvelles pertinentes, notamment en suivant l'actualité
- ✓ Mobiliser les membres du Comité RSE et encourager leurs initiatives pouvant contribuer à la vie associative du CIRQC ou au développement des connaissances et bonnes pratiques en matière de RSE
- ✓ Structurer l'analyse financière du CIRQC afin de passer d'un modèle d'analyse institutionnel à un modèle qui peut être utilisé par les investisseurs à la maison
- ✓ Encadrer le processus d'évaluation des titres tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance des compagnies à évaluer
- ✓ Émettre le rapport final des analyses avec les recommandations du Comité et le partager aux autres membres du CIRQC
- ✓ Gérer les groupes d'analyse pour s'assurer que le travail soit livré dans les temps
- ✓ Effectuer une veille RSE sur les bonnes pratiques et tendances
- ✓ Travailler en collaboration avec les directeurs des Comités Finance, Communications et Événementiel
- ✓ Participer à l'organisation d'évènements touchant aux aspects de la RSE
- ✓ Être un point de contact avec les commanditaires et assurer la mise à jour du portefeuille sur la plateforme (ajout des nouveaux titres analysés, suivi du *ESG News Monitor*, intégration des informations dans les analyses)
- ✓ Accueillir les nouveaux membres du Comité RSE et assurer leur intégration et leur bonne compréhension de leurs tâches
- ✓ Répondre à toutes questions ou demandes concernant le Comité RSE

Responsabilités des membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil sont tenus de:

- ✓ Participer aux réunions du Conseil d'administration
- ✓ Définir les grandes orientations du CIRQC et déléguer les mandats qui en découlent aux gestionnaires de l'exécutif habilités à en assurer l'exécution et la livraison à l'intérieur des délais définis par le Conseil d'administration
- ✓ Voter les résolutions du Conseil d'administration
- ✓ Participer au recrutement et au processus d'approbation des autres membres du C.A.
- ✓ Participer au recrutement et au processus d'approbation des candidats comblant temporairement les postes vacants (interim)
- ✓ Participer au recrutement et au processus d'approbation de tout autre membre de l'exécutif, tels que les chargés de projet
- ✓ S'assurer que l'organisme et chaque membre du C.A. respectent les lois, règlements et politiques applicables
- ✓ S'assurer que l'organisme respecte sa mission et ses principes fondamentaux
- ✓ Approuver les décisions d'investissements, de dons et financières (budgets, dépenses)
- ✓ Approuver tous types de rapports présentés au C.A.
- ✓ Participer à la recherche de commandites et au financement
- ✓ Participer à la préparation et à la tenue de l'Assemblée Générale annuelle
- ✓ Recruter un ou des bénévoles selon les besoins de son mandat respectif et voter les choix des autres membres du C.A. s'il y a lieu